

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CD2

présenté par

Mme Batho, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Cariou, M. Orphelin, M. Taché, M. Julien-Laferrière,
Mme Gaillot, Mme Forteza et M. Nadot

TITRE

Au titre du projet de loi, substituer aux mots :

« préservation de l'environnement »

les mots :

« République écologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.